08/12/2021

**CALOMNIEZ , CALOMNIEZ, IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE**

**(Francis Bacon)**

 Depuis la création de VITHEC en août de cette année, notre action d’information auprès de la population semble déranger et nous notons une série d’accusations dans le but manifeste de discréditer notre action . Aurions-nous ouvert la boîte de Pandore ?

 Nous avons en premier lieu et très rapidement été traités de menteurs parce que nous mettons en ligne sur notre site des photomontages permettant aux habitants de chaque village de se rendent compte de ce que pourra être leur environnement pour les 20 à 40 ans à venir . On nous a accusé par ces photomontages d’implanter des éoliennes n’importe où et n’importe comment et ce malgré nos explications en tête de notre rubrique « photos » . Les dernières accusations venant de EDF Renouvelable vous pourrez lire nos arguments de défense dans la rubrique « Quelle hauteur pour les éoliennes du parc  Sud Creusois, 150 ou 200 m ?? » .

 La dernière accusation en date est que lors de nos prises de contact avec les habitants, nous annonçons que la municipalité de Saint Pierre Bellevue est favorable au projet du parc éolien « Sud Creusois » . Même si nous démentons cette accusation, nous reconnaissons ne pas contredire les habitants qui nous indiquent, de manière argumentée, que la municipalité de Saint Pierre Bellevue est forcément pour l’implantation d’éoliennes sur la commune . Nous n’adhérons pas aux arguments qui nous sont présentés, car ils ne sont pas, pour l’instant, vérifiables . Nous ne démentons pas parce que certains documents du dossier « éoliennes » consultable en mairie, pourraient attester du bienfondé d’un de ces arguments .

 **Ce n’est pas pour autant que VITHEC n’a pas la conviction que la municipalité de Saint Pierre Bellevue est favorable à l’implantation d’un parc éolien sur la commune .**

Si à notre point de vue notre municipalité a perdu une occasion d’apporter dans sa gestion une ligne de conduite écologique, de préservation de la nature et de la biodiversité, en refusant d’adhérer au PNR (Parc Naturel Régional) . Cette décision ayant été prise à la majorité des voix du conseil municipal, chacun ne peut que s’incliner, mais plus incriminant est la raison évoquée dans le bulletin municipal du 22 mai 2021 .Le signataire indique qu’ *« Il souhaite conserver une liberté de prise de décision et explique par exemple que le PNR est plutôt contre les éoliennes »*

 Lorsque que EDF Renouvelable nous traite de menteurs pointant nos photomontages, nous considérons que leurs représentants sont dans leur rôle en défendant un projet dont ils sont responsables de la commercialisation et qui rapportera d’énormes dividendes aux actionnaires de leur entreprise (les éoliennes produisent beaucoup plus, et plus régulièrement, des dividendes que des méga watts) Alors que beaucoup de nos concitoyens nous félicitent pour notre site internet, notamment pour nos photomontages, quelle peut être la motivation de certaines personnes qui ont les mêmes propos critiques, si ce n’est une position fusionnelle avec EDF R et le projet porté par cette entreprise privée

 Quand en réunion nous évoquons l’éventualité d’un vote citoyen sur l’acceptabilité de la population des éoliennes et dont la réponse est « pourquoi pas mais pas un vote ,  pour ou contre,  car dans ce cas il n’y a que ceux qui sont contres qui votent » . Cet argument nous ayant été donné, mot pour mot, quelques semaines auparavant par EDF R , qui ne ferait pas le rapprochement et ne serait pas confortés dans la position fusionnelle déjà évoqué .

 Si il est dans les attributions d’un maire et de ses adjoints de présenter à leur conseil municipal des projets afin qu’il se prononce par un vote, il est difficilement imaginable qu’ un projet soit présenté sans avoir obtenu leurs propres approbations . EDF R se targuant de pouvoir se passer des baux et autres servitudes présentés pour des terrains communaux, comment ne pas voir une volonté de la municipalité d’apporter sa pierre à l’édifice .

 Lorsque le conseil municipal sera appelé à se prononcer sur la signatures de baux emphytéotiques et servitudes de parcelles anciennement de section, sur La Borderie, l’analyse des personnes votantes, présentes ou représentées viendra infirmer ou confirmer les rumeurs qui courent, auxquelles nous le répétons VITHEC n’apporte, pour l’instant, aucun crédit .

Nous rappelons que notre site est ouvert à EDF renouvelable et aux municipalités si un droit de réponse leur parait justifié .